

Mise en œuvre du retrait obligatoire visant les actions de la société.

**COSTIMEX**

(Eurolist)

Le 18 février 2008, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'à l'issue de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions COSTIMEX au prix unitaire de 18 €, la société Ets J. Soufflet détient 293 154 actions COSTIMEX représentant autant de droits de vote, soit 97,92% du capital et des droits de vote de la société (cf. D&I 208C0334 du 18 février 2008).

Par courrier du 18 février 2008, CM-CIC Securities, agissant pour le compte de Ets J. Soufflet, a informé l'Autorité des marchés financiers de la décision de Ets J. Soufflet de procéder, conformément à son intention exprimée lors de l'offre publique susvisée, à la mise en œuvre d'un retrait obligatoire portant sur les actions COSTIMEX non détenues par elle, au prix de 18 € par action, sur le fondement des articles L. 433-4 III du code monétaire et financier et 237-16 I 2° du règlement général.

Les conditions posées aux articles L. 433-4 III du code monétaire et financier et 237-14 à 237-16 du règlement général sont remplies :

- les 6 227 actions COSTIMEX non présentées à l'offre publique par les actionnaires minoritaires représentent, à l'issue de l'offre, 2,08% du capital et des droits de vote de la société (1) ;
- lors de l'examen de la conformité du projet d'offre publique d'achat simplifiée, l'Autorité des marchés financiers a disposé du rapport d'évaluation de la banque présentatrice et du rapport de l'expert indépendant qui concluait à l'équité du prix offert dans la perspective d'un retrait obligatoire (cf. Décision & Information 208C0153 du 22 janvier 2008) ;
- le retrait obligatoire est libellé aux mêmes conditions financières que l'offre publique d'achat simplifiée précédente, soit 18 € par action COSTIMEX.

Par conséquent, le retrait obligatoire portant sur les actions COSTIMEX interviendra le **21 février 2008** au prix de 18 € par action et portera sur 6 227 actions COSTIMEX, représentant 2,08% du capital et des droits de vote de la société.

Euronext Paris SA publiera le calendrier détaillé de la mise en œuvre du retrait obligatoire et la date de radiation des actions COSTIMEX d'Eurolist.

---

(1) Sur la base d'un capital composé de 299 381 actions représentant autant de droits de vote.